

COMMUNE DE MONTAUD

PROCES VERBAL des DECISIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 08 novembre 2016

L'an deux mille seize, le 08 novembre, à 20h30,
Le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Pascale POBLET, maire.

Etaient présents : MM. BOUCAUT Alain, MURDINET Michel, DESPESSE Philippe, COING-BELLEY Stéphane, GERBAUX Laurent, CALVANI Pascal, MANAUD Nicolas, DAGUET Max, COLBEAU Joël.

Absents excusés : MM. Philippe PASCAL a donné pouvoir à Philippe DESPESSE, Marion CORVEZ a donné pouvoir à Stéphane COING-BELLEY, Corinne PONCET, DAVID Jérôme.

Secrétaire : M. Alain BOUCAUT a été nommé secrétaire.

Madame Pascale POBLET ouvre la séance du conseil municipal à 20h30.

1/ APPROBATION DU COMPTE RENDU

Le Conseil municipal approuve le compte-rendu de sa séance du 06 septembre 2016 avec 7 voix Pour.

2/ FINANCES – DECISION MODIFICATIVE

Après avoir pris connaissance de l'état des dépenses et recettes telles qu'elles sont présentées par Monsieur Alain Boucaut, adjoint aux finances,

Le Conseil municipal, après vote avec 11 voix Pour, DECIDE la décision modificative suivante :

Compte 022 dépenses imprévues : - 1 132€

Compte 73925 FPIC : + 1 132 €

3/ MARCHE DENEIGEMENT

Suite à la consultation lancée pour le déneigement des voies communales des hivers 2016/2017, 2017/2018 et 2018/2019, deux plis ont été réceptionnés.

Après avoir pris connaissance des propositions reçues,

Le Conseil municipal, après vote avec 9 voix Pour et 3 Abstention, DECIDE d'attribuer les travaux de déneigement à :

- Chemin départemental 218 jusqu'au croisement de la D3 et chemins du haut : Monsieur Joël DAGUET
- Voies du dessous : Monsieur Jérôme DAVID

Les conditions d'attribution sont les suivantes :

Tarifs horaires :

- ❖ De 5h à 22h 58€
- ❖ De 22h à 5 h.... 65 €
- ❖ Week end et jours fériés 65€

Avenant à la convention pour accord sur l'attribution d'une astreinte annuelle de 500€ pour chacun des intervenants.

4/ ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2016

Suite à la proposition de la Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE avec 11 voix Pour et 1 Abstention l'attribution des subventions suivantes :

Association	Demande	Décision	Vote
ASCSM	700 €	700 €	
Sou des Ecoles	2 500 €	2 300 €	
Montaud Ubohu	20 000 €	20 000 €	Versé
ANDS	500 €	500 €	
ADMR	300 €	300 €	
Médiathèque	300 €	300 €	Versé
Hyoshi Club	300 €	300 €	Versé
Les enfants dans les bois		300€	
Montaud T'Aime	1 500€	1 500€	exceptionnel
Espoir Cancer (Bron) 1fois/2 avec la Ligue			
Ecole CCI IMT Grenoble (Lavallée)	100 €		
Locomotive			
Amicale Sapeurs-pompiers		200 €	Versé

COMMUNE DE MONTAUD

5/ TARIFICATION LOCATIONS SALLE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE, avec 8 voix Pour, 3 Contre et 1 Abstention, de modifier les tarifs pour la location de la salle, à compter du 1^{er} janvier 2017, comme suit :

LOCATION SALLE DES FETES	au 01/01/2017
pour un week-end du samedi 8h au lundi 8h	
Pour un particulier résident à Montaud	145 €
Pour un particulier limitrophe (Veurey)	145 €
Pour un particulier extérieur	395 €
Pour une association de Montaud	95 €
Pour une association voisine	145 €
Pour une association extérieure	395 €
Pour une entreprise	495 €
pour un week-end du vendredi 12h au lundi 8h	
Pour un particulier résident à Montaud	175 €
Pour un particulier limitrophe	175 €
Pour un particulier extérieur	425 €
pour une journée – du samedi 8h au dimanche 8h ou du dimanche 8h au lundi 8h	
Pour un particulier résident à Montaud	110 €
Pour un particulier limitrophe	110 €
Pour un particulier extérieur	295 €
Pour une association de Montaud	75 €
Pour une association voisine	110 €
Pour une association extérieure	295 €
Pour une entreprise	295 €
Vaisselle et autres	
Location de la vaisselle – Totalité	50 €
Location estrade	50 €
Caution pour Vaisselle	100 €
Caution pour Salle	2 000 €
Location 8 tables et 30 chaises (maximum)	30 €
Caution Location chaises et tables	200 €
Location Associations Montaudine	Gratuite pour 5 locations
Caution Annuelle pour associations montaudines	300 €

6/ EMPLOIS

Madame Poblet Pascale INDIQUE que Monsieur Alain SKALECKI termine son stage le 31 décembre 2016 et qu'elle PROPOSE de le titulariser au 1^{er} janvier 2017.

7/ TRAVAUX

Monsieur Michel Murdinet DONNE connaissance du coût définitif des travaux de construction d'un mur et d'une barrière en bois derrière la mairie

8/ NUMEROTATION DES VOIES

Après avoir pris connaissance de la convention transmise par les services de La Poste ;
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
DECIDE, avec 12 voix Pour,

De signer cette convention afin que les travaux de numérotation soient réalisés (en accord avec le devis signé).

Réunion entre La Poste, Veurey et Montaud sera fixée très prochainement.

9/ INFORMATIONS

Commémoration 11 novembre à 10h

Hors conseil

POINT SUR ...

- A. PARC DU VERCORS :
- B. PLAN LOCAL D'URBANISME : Laurent
- C. CD 218 : Michou
- D. CAF : départ d'Evelyne
- E. Urbanisme : Stéphane Lundi 14/11 à 20h30
- F. AFFOUAGE – solde facture
- G. CONSEIL ECOLE : Filou
- H. NUMEROTATION : Filou Lundi 14/11 à 18h30

Fin de la réunion publique à 23h30

Prochaines réunions du conseil municipal le **mardi 06 décembre** puis le **mardi 10 janvier 2017**

COMMUNE DE MONTAUD

Liste des décisions du Conseil municipal Séance du 08 novembre 2016

Numéro de délibération	Objet de la délibération
1	FINANCES DECISION MODIFICATIVE
2	MARCHE DENEIGEMENT
3	ATTRIBUTION SUBVENTIONS
4	TARIFICATION LOCATION SALLE
5	EMPLOIS
6	TRAVAUX
7	NUMEROTATION DES VOIES

Tableau de présence des élus

Nom Prénom	Signature	Cause d'empêchement
POBLET Pascale		
MURDINET Michel		
BOUCAUT Alain		
DESPESSE Philippe		
COING-BELLEY Stéphane		
MANAUD Nicolas		
GERBAUX Laurent		
CALVANI Pascal		
COLBEAU Joël		
DAGUET Max		